

Le 10 mars 2010 INS C

0 4 0 2 **Rapport de gestion 2009 de la Haute école spécialisée bernoise (HESB)**

1. Objet

Les tâches, objectifs et directives concernant la Haute école spécialisée bernoise sont définis dans la loi du 19 juin 2003 sur la Haute école spécialisée bernoise (LHESB) et dans le mandat de prestations du 15 octobre 2008 attribué par le Conseil-exécutif à la Haute école spécialisée bernoise pour les années 2009 à 2012.

Le Conseil-exécutif constate, à l'intention du Grand Conseil, que le rapport de gestion 2009 de la Haute école spécialisée bernoise ne comporte pas de changement d'orientation par rapport à la Stratégie de la formation 2005 du canton de Berne et au mandat de prestations.

- Durant l'année scolaire 2008/2009, 64 000 étudiants et étudiantes suivaient une formation dans une haute école spécialisée suisse, soit 5 pour cent de plus que l'année précédente. La HESB (y compris la Haute école suisse d'agronomie et la Haute école fédérale de sport de Macolin) comptait quasiment 5 000 étudiants et étudiantes immatriculés, ce qui correspondait à 8 pour cent de l'ensemble des personnes inscrites dans les hautes écoles spécialisées suisses.
- A l'automne 2009, environ 2 000 étudiants et étudiantes ont débuté des études de bachelor ou de master à la HESB. La haute école dispose en effet d'une offre de formation étendue et attractive puisqu'elle propose 27 filières de bachelor et 17 filières de master. Le nombre total d'étudiants et d'étudiantes a progressé de 12 pour cent par rapport à l'année précédente.
- Un recul des effectifs dans le département Technique et informatique a malheureusement été constaté. Plusieurs journées d'information ont été organisées dans le but d'inciter les jeunes à entreprendre des études d'ingénieur. En parallèle, la HESB a lancé le programme Passerelle en vue d'aider les élèves des gymnases à accéder à ces mêmes études.
- Les premiers diplômes de bachelor en Soins infirmiers, Physiothérapie et Ecriture littéraire ont été délivrés en 2009.
- La procédure d'accréditation par la Confédération des filières de bachelor et de master a été renouvelée en 2007 et dénote des avancées satisfaisantes.



- Cinq nouveaux EMBA et MAS sont venus compléter l'offre de formation continue. Une étude de marché a été conduite sur mandat de la Direction de l'instruction publique dans le but d'effectuer un relevé du niveau des prix des formations continues en Suisse. Cette étude a montré que les prix pratiqués par la HESB dans ce domaine étaient conformes à ceux des autres hautes écoles spécialisées alémaniques.
- La cantonalisation de la Haute école suisse d'agronomie (HESA) a été poursuivie. Le Conseil-exécutif et le Conseil de concordat de la HESA ont conclu une convention de cantonalisation qui prévoit la reprise de la HESA par le canton à compter du 1^{er} janvier 2012 et son intégration totale à la HESB.
- Ces prochaines années, la question du futur emplacement de la HESB occupera largement les débats. Le Conseil-exécutif a reconnu la nécessité de regrouper les sites et a chargé, à l'automne 2009, la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie d'examiner différentes solutions. Il s'agit avant tout de déterminer si l'on doit s'orienter vers une concentration générale des sites ou une concentration partielle qui créerait plusieurs pôles.
- Le projet ZENO vise la centralisation des fonctions de soutien de la HESB (finances et controlling, ressources humaines, informatique, services de la scolarité). La phase d'avant-projet menée en 2009 a permis entre autres d'effectuer un relevé des effectifs, de réaliser une comparaison avec d'autres hautes écoles et d'élaborer différentes variantes de solution. Les travaux se poursuivront en 2010 au cours de la phase principale du projet.

2. Bases légales

- Article 46 et article 56, lettre c de la loi du 19 juin 2003 sur la Haute école spécialisée bernoise (LHESB)
- Point 4 de l'arrêté du Conseil-exécutif n° 1087 du 17 juin 2009 (« Jahresabschluss- und Geschäftsberichtsprozess 2009: Terminplanung »)

3. Proposition

Le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil de prendre connaissance du rapport de gestion 2009 de la Haute école spécialisée bernoise.

Au Grand Conseil

Certifié exact

Le chancelier : 